



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télétravail

Question écrite n° 118770

Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne auprès de M. le ministre de la santé et des solidarités l'intérêt du rapport parlementaire proposant des mesures pour favoriser le télétravail (novembre 2006) et préconisant des mesures incitatives pour développer le télétravail dans le secteur privé. Il lui demande la suite réservée à la proposition tendant à créer un statut microsocial, à l'image du statut permettant aux intéressés de se libérer des obligations sociales par un paiement exprimé en pourcentage du revenu ou du chiffre d'affaires et non en valeur brute.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118770

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1724